

RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada  
Service des marchés et des  
approvisionnementnements  
635, 8e Avenue Sud-Ouest, bureau 1300  
Suite 1300 – 635 8 Ave SW  
Calgary, AB T2P 3M3

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same

Ce document est par la présente revise; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaries**

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada  
Service des marchés et des  
approvisionnementnements  
635, 8e Avenue Sud-Ouest, bureau 1300  
Suite 1300 – 635 8 Ave SW  
Calgary, AB T2P 3M3

<b>Title-Sujet</b> <b>Réparation de mur de soutènement, Km 19 TCH – le parc national Banff</b>		<b>Date</b> <b>30 juillet 2013</b>
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> <b>5P420-13-5063/B</b>	<b>Amendment No. – No modif.</b> <b>002</b>	
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> <b>PW-13-00357295</b>		
<b>Solicitation Closes</b> <b>L'invitation prend fin –</b>  <b>at – á 02:00 PM</b> <b>on – le 2013-08-07</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire -</b>  <b>Mountain Daylight Saving</b> <b>Time (MDT) / Heure avancée</b> <b>des Rocheuses (HAR)</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>  <b>E. Ryan Baker</b>		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b>  <b>(902) 426-3420</b>	<b>Fax No. – No de FAX:</b>  <b>(902) 426-7012</b>	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  <b>See Herein</b>		
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Telephone No. - No de telephone:</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>		
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de</b> <b>l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
_____	_____	_____
<b>Name / Nom</b>	<b>Title / Titre</b>	
_____	_____	_____
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	

La présente modification de l'invitation (002) vise à répondre aux questions suivantes, qui ont été posées par des soumissionnaires éventuels et de remplacer le formulaire de soumission et d'acceptation (SA) comme suit :

Q1. L'enlèvement d'asphalte quantité de l'offre est de 30 m<sup>2</sup>. La coupe représenté sur les dessins est de 15 m x 4 m = 60m<sup>2</sup>?

A1. Quantités pour les articles 1, 2, 7 et 8 sont mis à jour dans la nouvelle formulaire de soumission et d'acceptation.

Q2. Béton inversé quantité de l'offre de doublure est de 26 m<sup>3</sup>. Ponceau sous TCH est à seulement 25 m de la zone à long et à la fin de béton est de 0,14 m<sup>3</sup> / m = 3,50 m<sup>3</sup>?

A2 Quantité est mis à jour dans le nouveau formulaire.

Q3. Revêtement en béton bitumineux quantité de l'offre est de 35 tonnes. Remplacement de 60m<sup>2</sup> à 150 mm (0,36 tpm) = 21,6 tonnes?

A3. Quantité de revêtement en béton bitumineux est correcte.

Q4. Quelles sont les longueurs de sangle de renfort pour le mur MTS?

A4. Longueur de la sangle du mur existant n'est pas connue. Sur la base de la hauteur du mur d'une longueur de sangle d'environ 3 m est attendue.

Q5. Quelles sont les épaisseurs de l'asphalte, de base et sous-base graviers?

A5. Des profondeurs de l'asphalte, de base et sous-base doivent correspondre épaisseur existantes et seront donc déterminés sur le terrain.

### **Formulaire de soumission et d'acceptation**

**Supprimer:** FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

**Insérer :** FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA) ci-joint

**Toutes les autres conditions demeurent inchangées.**

---

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

- 1) Description des travaux : Réparation de mur de soutènement, Km 19 TCH – le parc national Banff
- 2) N° de l'invitation à soumissionner : 5P420-13-5063/B

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ NEA : \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

- 1) **Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant de soumission total de**  
\_\_\_\_\_ **\$ excluant la TPS/TVH, qui comprend**  
(exprimée en chiffres seulement)
  - a) le montant forfaitaire de \_\_\_\_\_ \$ pour les travaux qui ne sont pas désignés au Tableau des prix unitaires et par conséquent assujettis à un arrangement à prix forfaitaire (montant reporté de l'**Annexe 2 – Tableau des prix forfaitaires**); et
  - b) le montant estimatif total de \_\_\_\_\_ \$ pour la partie des travaux assujettie à un arrangement à prix unitaires (montant reporté de l'**Annexe 1 – Tableau des prix unitaires**).
- 2) Toute erreur dans le calcul du prix estimatif total ou du montant estimatif total au Tableau des prix unitaires sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant estimatif total.
- 3) Toute erreur dans l'addition des montants des sous-alinéas 1)a) et 1)b) de la SA03 sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant de soumission total.

### SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

### SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

### SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et achever les travaux au plus tard le 25 septembre 2013.

Solicitation No. – No de l’invitation  
5P420-13-5063/B

Amd. No – No de la modif.  
002

---

**SA07 GARANTIE DE SOUMISSION**

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG09 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales aux soumissionnaires.

**SA08 SIGNATURE**

---

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en lettres moulées ou en caractères d’imprimerie)

---

Signature

---

Date

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D’ACCEPTATION – ANNEXE 1

### TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

- 1) Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un prix unitaire.  
a) Le prix unitaire ainsi que le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque article énuméré.  
b) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits à la section de référence du devis.

### TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

#### 201301b Réparation de mur de soutènement – le parc national Banff

N° d'art.	Section du devis	Type de travail, d'installation ou de matériau	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix unitaire TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	02 41 13.14	Enlèvement du revêtement en asphalte a) Sciage b) Enlèvement à pleine profondeur du revêtement en asphalte	Mètres	30	\$ _____	\$ _____
			mètres carrés	60	\$ _____	\$ _____
2	03 30 00	Béton coulé sur place a) Courant	Mètres cubes	4.5	\$ _____	\$ _____
3	31 23 33.01	Excavation, creusement et remblayage a) Courant	Mètres cubes	270	\$ _____	\$ _____
4	32 11 19	Couche de fondation granulaire, 50mm	Tonnes	185	\$ _____	\$ _____
5	32 11 19	Couche de fondation granulaire, 20mm	Tonnes	170	\$ _____	\$ _____
6	32 12 16	Revêtement en béton bitumineux a) AT catégorie 16 type H1 mélange 150-200(A)	Tonnes	35	\$ _____	\$ _____
7	33 05 15	Regards d'égouts et puisards a) supprimer puisard b) Installer puisard c) fournir et installer regard Ø 1350mm d) Installez bouche d'égout et couvrir	Nombre	2	\$ _____	\$ _____
			Nombre	2	\$ _____	\$ _____
			Nombre	1	\$ _____	\$ _____
			Nombre	1	\$ _____	\$ _____
8	33 42 13	Ponceaux a) 300mm tuyau de tôle ondulée wt 2.0 b) 400mm tuyau de tôle ondulée wt 2.0 c) Tuyau 600mm PEHD (Boss) 2000 d) ancrés de pente de tuyaux	Mètres	5	\$ _____	\$ _____
			Mètres	5	\$ _____	\$ _____
			Mètres	42	\$ _____	\$ _____
			Nombre	12	\$ _____	\$ _____
9	34 71 13.01	Barrières en béton préfabriqué a) Enlèvement et empilement b) Installation	Mètres	25	\$ _____	\$ _____
			Mètres	25	\$ _____	\$ _____

N° d'art.	Section du devis	Type de travail, d'installation ou de matériau	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix unitaire TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
<b>TOTAL DES PRIX UNITAIRES (articles 1 à 9 inclusivement)</b> <b>Reporter le montant à l'alinéa 1) b) de SA03</b>						_____ \$

Remarque : Nous rappelons aux soumissionnaires qu'il leur revient d'inclure dans leur soumission tous les travaux décrits dans les plans et devis.

Le prix des travaux non mentionnés dans le Tableau des prix unitaires, y compris, mais de façon non limitative, l'installation et la désinstallation du chantier, doit être inclus dans le montant forfaitaire inscrit à l'Annexe 2 – Tableau des montants forfaitaires, et reporté au montant de soumission total.

**FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D’ACCEPTATION – ANNEXE 2**

**TABLEAU DES MONTANTS FORFAITAIRES**

1) Le tableau des montants forfaitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un montant forfaitaire.

- a) Le prix unitaire ainsi que le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque article énuméré.
- b) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits à la section de référence du devis.

**TABLEAU DES MONTANTS FORFAITAIRES**

**201301b Réparation de mur de soutènement – le parc national Banff**

N° d'art.	Section du devis	Type de travail, d'installation ou de matériau	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix unitaire TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	01 25 20	Installation et désinstallation	Montant forfaitaire	1	<del>_____</del>	_____ \$
2	01 35 00.06	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	<del>_____</del>	_____ \$
3	01 21 00	Coûts principaux	Montant forfaitaire	1	<del>_____</del>	50 000 \$
<b>PRIX FORFAITAIRE TOTAL (Lignes 1 à 3 inclusivement) Reporter le montant à l'alinéa 1) a) de SA03</b>						\$

---

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D’ACCEPTATION – ANNEXE 3

### FORMULAIRE ATTESTATION

#### Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

**Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.**

#### **Instructions**

L’entrepreneur principal doit signer ce formulaire pour tous les travaux à effectuer dans les lieux de travail de Parcs Canada.

C’est le gestionnaire de projet qui doit faire remplir ce formulaire par l’entrepreneur principal, APRÈS l’attribution du contrat.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d’assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l’intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu’ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

*Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.*

Lieux des travaux

Description générale des travaux à exécuter



--

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent a la Santé et sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurité exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurités exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprend et que je respecterai, ainsi que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_